

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Compte Administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au Budget Primitif et réellement exécutées.

Elaboré par la Mairie, il doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le Trésor Public.

Le compte administratif, véritable bilan comptable, se compose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La Commune dispose d'un budget, dit principal, et de 5 budgets annexes :

- Le budget eau
- Le budget assainissement
- Le budget forêt
- Le budget revente énergie
- Le budget Lépage Maxonchamp

LE BUDGET PRINCIPAL

I – La section de fonctionnement

L'année 2023 se solde par un excédent de fonctionnement de 3 501 448.31 € après prise en compte du report de l'excédent 2022 de 2 774 862.72 €.

Les dépenses se sont élevées à 4 095 959.60 € et les recettes à 4 822 545.19 €.

Les produits fiscaux sont stables du fait de la volonté de la Commune de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages et des entreprises.

Afin de compenser la suppression de la Taxe d'Habitation, les communes encaissent à présent la part de taxe foncière sur les propriétés bâties précédemment perçue par les départements, soit 25.65%.

Les taux communaux sont donc à présent les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :

Taux communal	11.36 %
Taux départemental	<u>25.65 %</u>
Soit	37.01 %

- Taxe sur le foncier non bâti : 19.58 %
- Cotisation foncière des entreprises : 20.80 %

Les dotations et compensations de l'Etat représentent 38% des recettes réelles de fonctionnement : Rupt sur Moselle a perçu pour la 4^{ème} année consécutive la fraction cible de la dotation de solidarité rurale. Rien ne permet d'affirmer que cette part nous sera versée au cours des prochaines années « même si ses indicateurs sont stables, une commune peut perdre son éligibilité si, dans le même temps, ceux des autres communes se dégradent, faisant apparaître des besoins relativement plus importants ».

Les recettes réelles de fonctionnement restent largement supérieures aux dépenses réelles de fonctionnement et le coefficient d'épargne est de bon niveau.

Niveau d'épargne	Montant	En % des recettes réelles de fonctionnement
Epargne brute (capacité d'autofinancement-CAF)	1 312 016 €	30.00

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 10.34 %. Il est à noter que la hausse du coût de l'énergie a été moins importante que ce que nous avons budgété. L'impact est limité à 145 465 €, bien que les hausses en pourcentage soient importantes : + 44,4% pour l'électricité et + 65.40% pour le chauffage.

Tableau synthétique des dépenses

Chapitre	Libellé	CA 2023	En % des dépenses
O11	Charges à caractère général	1 238 730,35	30,24
O12	Charges de personnel et frais assimilés	1 573 400,61	38,41
O14	Atténuations de produits	0,00	0,00
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	858 111,33	20,95
65	Autres charges de gestion courante	329 039,46	8,03
66	Frais financiers	31 560,94	0,77
67	Charges exceptionnelles	51 596,91	1,26
O23	Virement à la section d'investissement		
		4 095 959,60	100,00

Tableau synthétique des recettes

Chapitre	Libellé	CA 2023	En % des recettes
O2	Résultat d'exploitation reporté		
13	Atténuations de charges	91 025,52	1,89
O42	Opérations d'ordre de transfert	272 681,79	5,65
70	Ventes, prestations de services	217 723,99	4,51
73	Impôts et taxes	1 891 001,48	39,21
74	Dotations, subventions et participations	1 817 957,07	37,70
75	Autres produits de gestion courante	277 466,57	5,75
76	Produits financiers	14,40	0,00
77	Produits exceptionnels	254 674,37	5,28
		4 822 545,19	100,00

Les effectifs

L'effectif de la commune est de 33 agents (32 agents équivalent temps plein), réparti de la façon suivante :

- 9 agents techniques, responsables compris
- 4 ATSEMS
- 6 agents affectés au périscolaire et à l'entretien des locaux
- 14 agents administratifs.

Les charges de personnel ont augmenté de 11,61% (9,90% après remboursement par l'assureur des absences pour maladie autres que ordinaires). Elles ont été impactées par le contexte salarial : revalorisations nationales des salaires, arrêts de travail récurrents, coût des remplacements.

Elles représentent 416,78€ par habitant (378,75€ en 2022) et 47% des dépenses de fonctionnement.

II – La section d'investissement

L'année 2023 se solde par un déficit d'investissement de 943 564.60 € après prise en compte du report de l'excédent 2022 de 640 059.98 €.

Les dépenses se sont élevées à 3 596 345.15 € et les recettes à 2 012 720.57 €.

Les restes à réaliser, qui constituent les dépenses engagées et non encore réglées et les recettes certaines non encore encaissées, se décomposent de la façon suivante :

- 1 310 877.39 € en dépenses
- 382 390.00 € en recettes.

Le résultat global du Compte Administratif est de + 1 629 396.32 €.

Tableau synthétique des dépenses

Hors restes à réaliser

Chapitre	Libellé	CA 2023
OO1	Report	
O40/041	Opérations d'ordre	272 681,79
1641	Emprunts en euros	1 879 368,97
165	Dépôts et cautionnements remboursés	2 166,53
	Investissements nouveaux	1 442 127,86
		3 596 345,15

Tableau synthétique des recettes
Hors restes à réaliser

Chapitre	Libellé	CA 2023
O1	Report investissement	
21	Virement de la section d'exploitation	
O40/O41	Opérations d'ordre	858 111,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	889 197,73
13	Subventions d'investissement	265 211,51
16	Emprunts et dettes assimilées	200,00
		2 012 720,57

La commune n'a pas de crédits d'investissement ni de fonctionnement pluriannuels.

LES BUDGETS ANNEXES

Tableau synthétique des dépenses, recettes et résultats
Reports antérieurs compris

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat à affecter
Eau	275 837	423 952	148 115
Assainissement	376 598	303 119	-73 479
Forêt	111 781	1 104 800	993 019
Revente électricité Lépange Maxomchamp	7 682 1 376	43 723 33 202	36 041 31 826
Résultat total à affecter	773 275	1 908 797	1 135 522

BUDGETS	INVESTISSEMENT						
	Dépenses	Recettes	Résultat à affecter	RAR		Solde RAR	Résultat de clôture
				Dépenses	Recettes		
Eau	62 749	240 331	177 582	90 896	96 134	5 238	182 820
Assainissement	15 264	518 300	503 036	2 524		-2 524	500 512
Forêt	75 923	53 037	-22 886	36 880	35 070	-1 810	-24 696
Revente électricité	43 341	45 938	2 597				2 597
Résultat total de clôture	197 277	857 606	660 329	130 299	131 204	905	661 234

BUDGETS	Fct	Inv	Résultat global
Eau	148 115	182 820	330 935
Assainissement	-73 479	500 512	427 033
Forêt	993 019	-24 696	968 323
Revente électricité	36 041	2 597	38 638
Lépange Maxomchamp	31 826		31 826
	1 135 522	661 234	1 796 756

Le résultat global des Budgets annexes s'élève à près de 1 800 000 €.

APPROCHE PLURI ANNUELLE DE LA DETTE

La Commune n'a souscrit aucun emprunt à risques. Tous les financements sont à taux fixe.

Encours de prêts au 31 décembre de l'année en cours – tous budgets confondus – jusqu'à leur échéance :

	PRINCIPAL	EAU	ASSAIN	ENCOURS TOTAL
2024	1 874 136	63 345	36 557	1 974 039
2025	1 688 496	47 490	27 418	1 763 403
2026	1 500 256	30 900	18 279	1 549 435
2027	1 327 162	13 543	9 139	1 349 844
2028	1 165 534			1 165 534
2029	1 041 617			1 041 617
2030	916 133			916 133
2031	789 061			789 061
2032	660 379			660 379
2033	530 067			530 067
2034	409 446			409 446
2035	321 520			321 520
2036	232 440			232 440
2037	142 188			142 188
2038	77 469			77 469
2039	38 910			38 910

Le prêt relais sur les subventions et le FCTVA pour la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle a été remboursé en novembre 2023.

L'encours de la dette représente 549 € par habitant INSEE alors que la moyenne de la strate départementale est de 1 269 €.

Il représente environ 1 an ½ de CAF. La Commune a donc largement les capacités financières de supporter les investissements futurs.

INFORMATIONS STATISTIQUES

Evolution de la population totale INSEE :

2023	3 602 habitants
2022	3 597 habitants
2021	3 595 habitants
2020	3 592 habitants

RATIOS FINANCIERS

	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 822.00	963.00
Produit des impositions directes/population	460.43	733.00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 263.15	1 364.00
Dépenses d'équipement/population	400.37	549.00
Encours de dettes/population	548.00	973.00
DGF/population	226.00	241.00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0.24	0.59
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	1.86	0.87
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonct	0.32	0.46
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0.43	0.63

Le Maire

Stéphane

